

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2016

Présents : 14 conseillers

Absente excusée : Carole Roche

Date de convocation : 18 janvier 2016

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Le compte rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) : attribution de compensation 2014-2015

La commune perçoit chaque année, de l'Agglo de Brive, 26 528,42 € de fonds de compensation de l'ancienne taxe professionnelle. A cette somme sera rajoutée 754 € pour la révision du PLU. Accord du conseil pour cette attribution.

Avis sur le projet du programme local de l'habitat de la CABB

Ce projet est plutôt fait pour les communes de grande importance et pour la dynamisation des centres-bourgs dans le périmètre autour de la ville. J-Jacques Sans pose la question du redynamisme du bourg avec réfection des maisons en mauvais état. La commission Habitat va reprendre ce dossier – un rendez-vous sera pris avec M.Hochart (CAUE) pour une réunion en mars. Le conseil donne son accord pour le lancement du programme local de l'habitat initié par la CABB.

Demande de subvention DETR : accessibilité bâtiment

Un dossier sera déposé pour l'accessibilité des WC publics : réfection peintures, isolation etc.. devis : 13 000 € HT financés à 48% par l'Etat et 25% par le CG dans le cadre du PAB.

Demande de subvention DETR pour acquisition foncière

Dossier déposé pour l'achat du terrain Rossignol en dessous du garage Darlavoix. Ce terrain pourrait servir à l'avenir de parking. Achat 5 000€ subventionné à 48%.

Point sur les assurances : renégociation des cotisations des assurances : bâtiments, personnel, véhicules.

Le Maire a rencontré deux compagnies : Groupama (assureur actuel de la commune) et un autre assureur.

Après discussions et comparaison entre les deux compagnies, les tarifs de Groupama sont les plus compétitifs.

Le conseil accepte la proposition de Groupama.

Entretien professionnel des agents non titulaires : Le maire rappelle que l'entretien professionnel des agents non titulaires n'est pas obligatoire. Une délibération du conseil municipal doit être prise pour autoriser le supérieur hiérarchique à faire ses entretiens. Le conseil donne son accord.

Questions diverses

-Réunion DDEN : Martine Souzy a assisté à la visite des écoles par le délégué de l'Education Nationale. Il en résulte de petits travaux à envisager.

-Bulletin municipal : le maire rappelle que lors de l'élection du conseil en 2014, il avait été prévu la diffusion de 3 bulletins municipaux par an. En fin d'année, le dernier bulletin a pris du retard ; Gérard Petit très souvent pris par d'autres activités a besoin d'aide pour l'écriture des articles. La commission communale doit se réunir pour trouver une méthode de travail pour diffuser 3 bulletins par an : écriture des articles pour donner à Gérard.

-Cimetière : les travaux d'agrandissement sont terminés.

-Fondation du patrimoine : le dossier « mécénat » concernant les travaux de l'église a pris du retard du fait du turnover du personnel de la fondation- dossier à suivre.

-Commune nouvelle : le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire où en est l'évolution de ce projet. Un courrier signé de messieurs les Maires de Vignols et Lascaux a été envoyé à Monsieur le Maire de Saint-Solve au août 2015 et est resté sans réponse.

-Réunion sur la Poste par J.J. Sans : les intentions de la Poste sont connues : fermeture de plusieurs bureaux de poste, regroupements des bureaux d'Objat et de St Pantaléon. La commune doit prendre une délibération sur le choix d'une agence communale ou d'un facteur guichetier (présence assurée pendant 3 ans seulement). L'agence postale présente plusieurs inconvénients mais la commune a la main sur son devenir. Plusieurs services peuvent s'y greffer comme la CAF, MAS, Pôle Emploi, etc ...La commune pourrait être en concurrence avec Ayen qui a ouvert une M.S.A.P. (maison des services au public) et éventuellement Lubersac. Une rencontre va être programmée avec le Conseil Départemental et M. le Sous Préfet d'Ussel pour une inscription de la commune dans le schéma départemental des MSAP. Un compte rendu de l'avancement du projet sera fait en mai.

-Commission cohésion sociale à la CABB :

Le compte rendu de la 1^{ère} réunion de cette commission qui regroupe plusieurs anciennes entités est fait par Martine Souzy.